

# Infos BOTANS



Juin-Juillet 2019

## Mairie de Botans

☎ 03 84 21 54 12

secretariat@mairie-botans.com

<http://www.mairie-botans.com/>

### Heures d'ouverture au public :

- *Mardi de 18 h à 19 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

### **COMMISSION ACTION SOCIALE :**

Le 8 juin 2019, l'après-midi de rencontre et de convivialité a eu lieu au Musée Agricole de Botans, pour une visite du musée et du verger riche en informations sous la conduite de Mr Christian LEMERCIER.

Nous le remercions vivement, d'autant que les entrées nous ont été offertes.

Un grand merci au nom de tous !

Des flyers avec les recommandations à suivre en cas de canicule ont été distribués en juin à toutes les personnes concernées.

L'ensemble des membres de la Commission Action Sociale vous souhaite un bel été !

### **JEUX INTER-VILLAGES de PETANQUE 2019 :**

Les jeux inter-villages de PETANQUE, sont organisés cette année par la commune de BOTANS

le **DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 2019**

à côté de la salle des fêtes de Botans

- concours en doublette ( 3 boules ) réservé aux habitants de chaque commune
- 4 catégories : Junior ( 12 ans maxi ), féminine, sénior et vétéran ( 60 ans et plus )

Pensez à venir vous inscrire en Mairie courant août.

Début des parties à **9 h 00** (présence des responsables de chaque commune à **8 h 30**). Toutes les personnes du village qui souhaitent concourir doivent se faire connaître en mairie de Botans avant fin août (équipe, noms des participants, catégorie). Les personnes intéressées par un repas sur place sont priées de le réserver en même temps que l'inscription, auprès de la Mairie.

Un Food Truck sera présent toute la journée avec possibilité d'achat de repas et de boissons sur place.

## **26<sup>ième</sup> MARCHE POPULAIRE**

### **Le dimanche 8 septembre 2019**

L'Association « **Lou Veil Melun** » organise sa 26<sup>ième</sup> marche populaire.

Le parcours de **10 kilomètres** ne présente aucune difficulté.

Les inscriptions se feront le jour-même de 8 heures à 16 heures à la salle des fêtes de  
BOTANS,

ZAC des Saules.

Une collation gratuite sera offerte à chaque contrôle ainsi que des jeux.

Participants : tous sans limite d'âge, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés.

Prix : **2 €** pour les adultes, gratuit pour les moins de 8 ans.

Buvette et restauration sur place.

Pour plus de renseignements :

Mr Patrick MUTSCHLER

1 rue de la Millerate

90400 BOTANS

email : [patrick.mutschler6@gmail.com](mailto:patrick.mutschler6@gmail.com)

Tél : 06.07.46.42.42

## **EMPLOIS SAISONNIERS**

Quatre jeunes habitants de Botans vont travailler à l'entretien de la commune cet été. Deux jeunes travailleront en juillet, deux autres en août. Les horaires de travail sont programmés de sept heures le matin jusqu'à midi. Tous ont été mis en garde contre les risques encourus par les travaux manuels et informés des règles de sécurité à respecter lors d'installation de chantier. Comme en entreprise, il est indispensable de respecter les consignes de sécurité.

## **TRAVAUX d'EXTENSION MAIRIE**

Les travaux sont presque terminés. Les raccordements des sanitaires à la conduite d'eau et au tout-à-l'égout ont nécessité de traverser la route ce qui a entraîné une perturbation temporaire de la circulation.

Plusieurs placards nécessaires aux archives et aux dossiers ont été réalisés sur mesure dans le futur bureau du maire.

Le secrétariat va être équipé d'un bureau adapté au travail du secrétaire et à l'accueil des personnes.

## **SALLE COMMUNALE**

Le projet de mise aux normes et d'accessibilité de la Salle Communale, anciennement salle d'école, a été décidé lors du conseil municipal du 21/09/2018. L'appel d'offres en procédure adaptée s'est clôturé le 5/6/2019. L'ouverture des plis a été fructueuse et huit entreprises ont été retenues pour les différents lots. Le montant des travaux s'élève à un peu moins de 50 000 € TTC. Ils sont subventionnés à hauteur de 15 000 € par le Conseil Départemental et de 21 553 € au titre de la DETR. Les travaux devraient commencer prochainement.

La Salle Communale servira de lieu de réunion pour les activités de la Commission d'Action Sociale mais aussi pour d'autres réunions en petit comité (réunions de commissions municipales, d'associations du village, d'activités communales ...)

## ***MISE en SECURITE du VILLAGE : Phase II***

Plusieurs bureaux d'études ont été consultés suite à l'approbation par le Conseil Municipal du 1/4/2019 du projet de mise en sécurité de la grande rue au niveau de la mairie. Seul le cabinet **JDBE** a répondu et a proposé une mission de maîtrise d'œuvre validée par le Conseil du 19/6/2019. Dans cette phase d'études, le bureau est chargé de proposer des solutions d'un ou plusieurs dispositifs contraignant les véhicules 2 et 4 roues à ralentir.

La municipalité est consciente de la gêne que peut occasionner tous les systèmes de ralentissement mais souhaite aussi et surtout que l'on puisse circuler à pied ou en voiture dans le village en toute sécurité.

## ***NETTOYAGE des FONTAINES***

Le 29 mai, les services du Grand Belfort sont venus nettoyer la fontaine rue des sources et celle située au 27 grand rue. Frédéric Blanc a aidé aux opérations et aussi renseigné les techniciens sur le réseau d'adduction d'eau afin de pouvoir curer la conduite d'alimentation des fontaines et rétablir un meilleur débit.

Merci au Grand Belfort pour cette aide très précieuse car le curage des conduites exige des outils techniques que la commune ne possède pas.

## ***PARTICIPATION CITOYENNE***

Le 4 Juin dernier, la gendarmerie a dispensé une formation aux quatre référents bénévoles qui se sont portés volontaires sur la commune. Toutes ceux et celles qui souhaitent avoir plus d'informations concernant cette participation citoyenne peuvent venir se renseigner en Mairie.

Il est prévu que des panneaux signalant l'adhésion de la commune à cette participation citoyenne soient installés en étant bien visibles aux deux entrées du village.

## ***REUNION des COMMUNES FORESTIERES***

Les Communes Forestières en collaboration avec l'Office National des Forêts ont organisé une journée de formation et d'échange le jeudi 20 juin à Botans. Les participants, au nombre d'une trentaine, ont été accueillis le matin à partir de 9 heures à la Salle des Fêtes de Botans. Suite aux présentations officielles, les discussions ont essentiellement porté sur la gestion des forêts communales et aussi beaucoup sur des questions liées à l'affouage.

Dans l'après-midi, les personnes se sont rendues dans différents secteurs de nos bois communaux choisis par monsieur Salomon, notre garde. Grâce à ses explications, tout le monde a bien compris sur place comment sont gérées les parcelles de bois en fonction des coupes, quelles règles sont appliquées pour le reboisement et notamment quels choix d'essences d'arbres sont retenus et suivant quels critères. Ce fut une journée très instructive et très enrichissante pour tout le monde.

Merci à tous pour votre participation.

Frédéric Blanc

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Pour permettre l'accueil du 3<sup>e</sup> événement sportif mondial, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place dès la veille du jour J. Pensez donc à prendre vos dispositions.

### JEUDI 11 JUILLET

#### À partir de 16 h

Circulation interdite secteur Fréry, quai Vauban et rue Georges-Clemenceau.

Déviation par l'avenue Jean-Moulin, l'avenue du Champ-de-Mars et l'avenue Jean-Jaurès.

Plusieurs parkings seront occupés par les véhicules du Tour (fort Hatry, place de la Résistance...).

### VENREDI 12 JUILLET

#### De 7 h 30 à 13 h

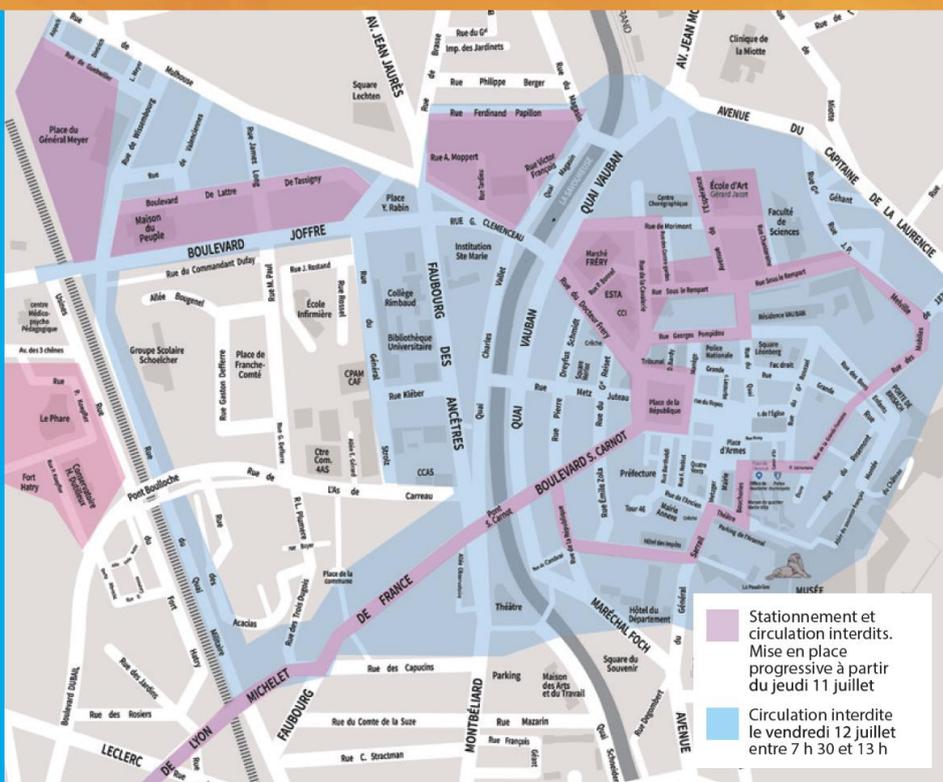
Interdiction de circulation dans la Vieille ville. Si vous y êtes garé, vous ne pourrez pas la quitter avec votre voiture.

Circulation interdite sur le trajet des coureurs jusqu'au faubourg de Lyon inclus. Celui-ci coupe Belfort en deux, si bien qu'il sera impossible de passer du nord au sud du parcours de l'étape.

#### Jusqu'à 17 h

Fermeture des ponts : Sadi-Carnot, Georges-Clemenceau.

Le secteur Fréry, le quai Vauban et la rue Georges-Clemenceau seront rendus à la circulation après le démontage des installations et le nettoyage, aux alentours de 17 h.



## COMMENT Y ALLER ?

### EN BUS

Les trajets des bus Optymo seront modifiés à partir du jeudi 11 juillet.

Toutes les infos sur Optymo.fr.

### EN VÉLO

Un parc à vélos gratuit et surveillé est à votre disposition devant la Maison du Peuple.

## EN VOITURE

Des parkings gratuits, situés au maximum à 15 minutes à pied de la zone départ, sont à votre disposition :

- rue Simone-Veil
- à la base nautique Imier-Comte de l'étang des Forges
- au Techn'hom, rue Ernest-Thierry-Mieg
- à la Chambre des métiers et de l'artisanat, rue de Besançon

## LES CONSEILS PRATIQUES DE LA GENDARMERIE NATIONALE

- Écoutez les conseils des forces de l'ordre et de sécurité
- Ne vous installez pas sur la chaussée
- Pas d'objets volants aux abords du Tour (cerfs-volants, drones...)
- Respectez les coureurs, ne courez pas à côté d'eux
- Ne laissez pas vos enfants sans surveillance, notamment pendant le passage de la caravane publicitaire
- Restez toujours vigilants, des véhicules peuvent surgir à tout moment
- N'utilisez pas de fumigènes ou de pétards pendant la course